

**COMMUNE DE MOMAS****- 64230 -**

Séance du 18 février 2020

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

Convocation le 14 février 2020

L'an deux mille vingt, le dix-février à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MOMAS se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence de Daniel ESTRADE, Maire.

Étaient présents : Mmes PEDURTHE Jacqueline, ARETTE Patricia, BROUGÉ Virginie, MANOTTE Patricia, ROCHER Carine,

MM ESTRADE Daniel, MOULIS Bernard, BARADAT Jean-Marc, CAZERES Jean-François, PLAA Cédric, MASSOU Jean-Marc,

Absents excusés : Mme DUMAS Gaëlle (procuration à Mme MANOTTE),

Absentes : Mmes MALIBERT Danielle, MENARD Lydia,

Secrétaire de Séance : Patricia MANOTTE

### Approbation du Compte de Gestion 2019

**D-2020-01**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Monsieur FABRE, Trésorier d'Arzacq.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le compte de gestion 2019, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

### Approbation du Compte administratif et report des résultats

**D-2020-02**

Le Compte Administratif 2019 précédemment examiné par la commission des finances est porté à la connaissance du Conseil Municipal.

Lecture en est faite article par article.

Globalement, les résultats sont les suivants :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses :	295 425,88 €
Recettes :	552 425,20 €
Excédent :	256 999,32 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Dépenses :	343 648,54 € (+ restes à réaliser : 125 600 €)
Recettes :	304 099,54 € (+ restes à réaliser : 0 €)
Déficit :	39 549,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le compte administratif 2019 à l'unanimité en l'absence du Maire.
- **AFFECTE** les résultats comme suit au Budget 2020 :
 

(001)	Report en dépenses d'investissement :	39 549,00 €
(1068)	Affectation en recettes d'investissement :	165 149,00 €
(002)	Report en recettes de fonctionnement :	91 850,32 €

### Dépenses d'investissement et versement de subventions avant vote du BP 2020

**D-2020-03**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que certaines sommes correspondant à des dépenses d'investissement et à des subventions ne peuvent être réglées en raison d'un manque de crédits dans

les restes à réaliser reportés de 2019 pour la première, et parce que les subventions ne peuvent être versées sans délibération avant le vote du budget de l'exercice.

Les sommes concernées sont :

- SDIS 64 : contribution à la construction du CIS de Navailles-Angos (imputation comptable au 204172) pour 1 600 euros
- Compte 165 : restitution de caution après départ d'un logement communal : 550 euros
- ASSOCIATION VIE ET CULTURE : Ateliers jeunes 2019 (imputation comptable au 6574) pour 540 euros
- LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT : ALSH Mazerolles 3ème trimestre 2019 (imputation au 6574) pour 383,50 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DÉCIDE** de mandater le paiement des 3 sommes indiquées aux comptes 204172, 165 et 6574 avant le vote du Budget 2020
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget 2020

**Signature d'une convention pour la gestion des usages et l'entretien du sentier présent en bordure du réservoir de l'Ayuelongue**

**D-2020-04**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que l'Institution Adour et la Communauté de Communes des Luys en Béarn proposent aux Communes de Momas et Mazerolles une convention permettant de fixer la gestion des usages et de l'entretien du sentier présent en bordure du réservoir de l'Ayuelongue.

Ce projet de convention, qui fixe les engagements et responsabilités de chacune des 4 parties, et dont copie est jointe en annexe de la présente délibération, engagerait la Commune pour une durée de 5 ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les termes de ce projet de convention
- **DEMANDE** à Monsieur le Maire de co-signer l'exemplaire définitif qui lui sera transmis.

**Liste des délibérations**

D-2020-01 : Approbation du Compte de gestion 2019

D-2020-06 : Approbation du Compte administratif 2019

D-2020-07 : Dépenses d'investissement et versement des subventions avant vote du BP 2020

D-2020-08 : Signature d'une convention pour la gestion des usages et l'entretien du sentier présent en bordure du réservoir de l'Ayuelongue.

**Tableau des membres du Conseil municipal**

Membres	Statut	Pouvoir à	Signature
ESTRADE Daniel	Présent		
PEDURTHE Jacqueline	Présente		
MOULIS Bernard	Présent		
BROUGÉ Virginie	Présente		

ARETTE Patricia	Présente		
BARADAT Jean-Marc	Présent		
CAZERES Jean-François	Présent		
DUMAS Gaëlle	Excusée	MANOTTE Patricia	
MALIBERT Danielle	Absente		
MANOTTE Patricia	Présente		
MASSOU Jean-Marc	Présent		
MÉNARD Lydia	Absente		
PLAA Cédric	Présent		
ROCHER Carine	Présente		